

PPA de l'agglomération Rémoise

Comité de lancement

25 mars 2016



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ACAL

www.developpement-durable.gouv.fr

Organisation de la DREAL ACAL

- Fusionnée depuis le 1^{er} janvier, la DREAL ACAL a revu son organisation
- La qualité de l'air est traitée au sein du service Transition Énergétique Logement Construction et pilotée par une équipe basée à Strasbourg



Ordre du jour

- Actualisation du contexte
 - Contentieux
 - Mise à jour de l'arrêté préfectoral « pics de pollution »
 - Qualité de l'air à Reims – Présentation de Prévision'air
- Actions du PPA de Reims métropole
 - 9 actions Transport et urbanisme
 - 7 actions Agriculture et chauffage résidentiel/tertiaire
 - 4 actions Industrie
 - 3 actions Transversales
- Appel à projet : « Ville respirable en 5 ans »

Contentieux « Air »

- Dioxyde d'azote : NO₂
 - 18 juin 2015 : Mise en demeure de la Commission
 - Dix-neuf zones et agglomérations de Marseille, Toulon, Paris, Clermont-Ferrand, Montpellier, la zone urbaine régionale de Languedoc Roussillon, la zone urbaine régionale de Poitou-Charentes, Toulouse, **Reims**, Grenoble, Strasbourg, Rennes, Lyon, la Vallée de l'Arve, Nice, Rouen, Saint-Etienne, Bordeaux, et Tours
 - Mise en cause pour dépassement de la valeur limite et la mise en œuvre des plans d'actions
 - Réponse apportée en septembre 2015

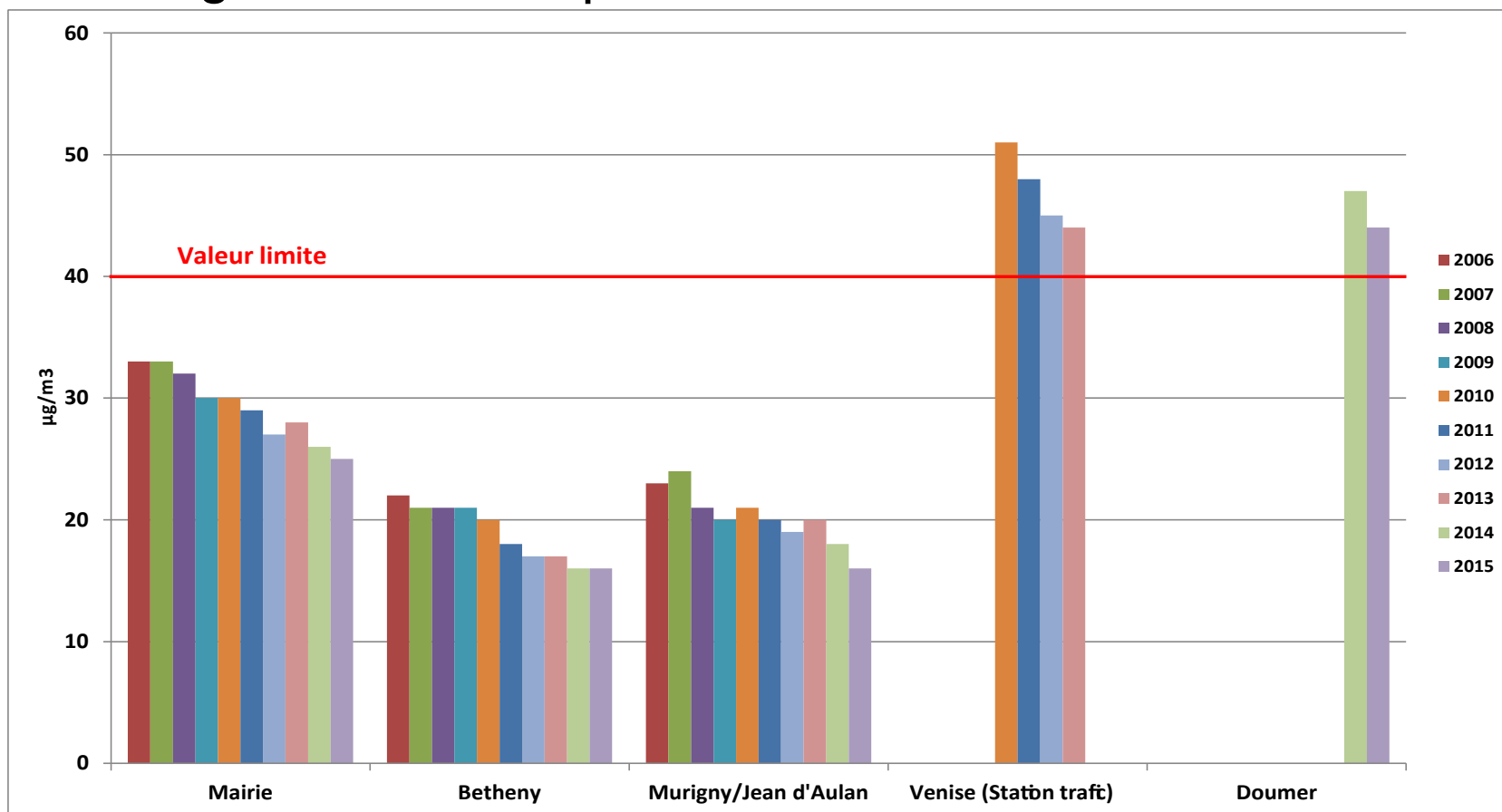
Pics de pollution :

Nouvel arrêté préfectoral

- Arrêté interpréfectoral signé le 4 novembre 2015
- La procédure de déclenchement est harmonisée
- La notion de persistance pour un pic de particule est introduite
- Des niveaux d'alerte pour les épisodes de particules permettent de graduer les mesures d'urgence

Qualité de l'air : diagnostic

- Dioxyde d'azote (NO₂)
 - La valeur limite en moyenne annuelle est régulièrement dépassée



Qualité de l'air : diagnostic

- Dioxyde d'azote (NO₂)
 - Les modélisations montrent des dépassements centrés autour des axes routiers importants
 - En 2014, environ 1400 personnes résidaient dans des zones en dépassement

CARTOGRAPHIE DU NO₂ EN MOYENNE ANNUELLE - ANNEE 2012

NO₂ en µg/m³



Atmo
Champagne-Ardenne

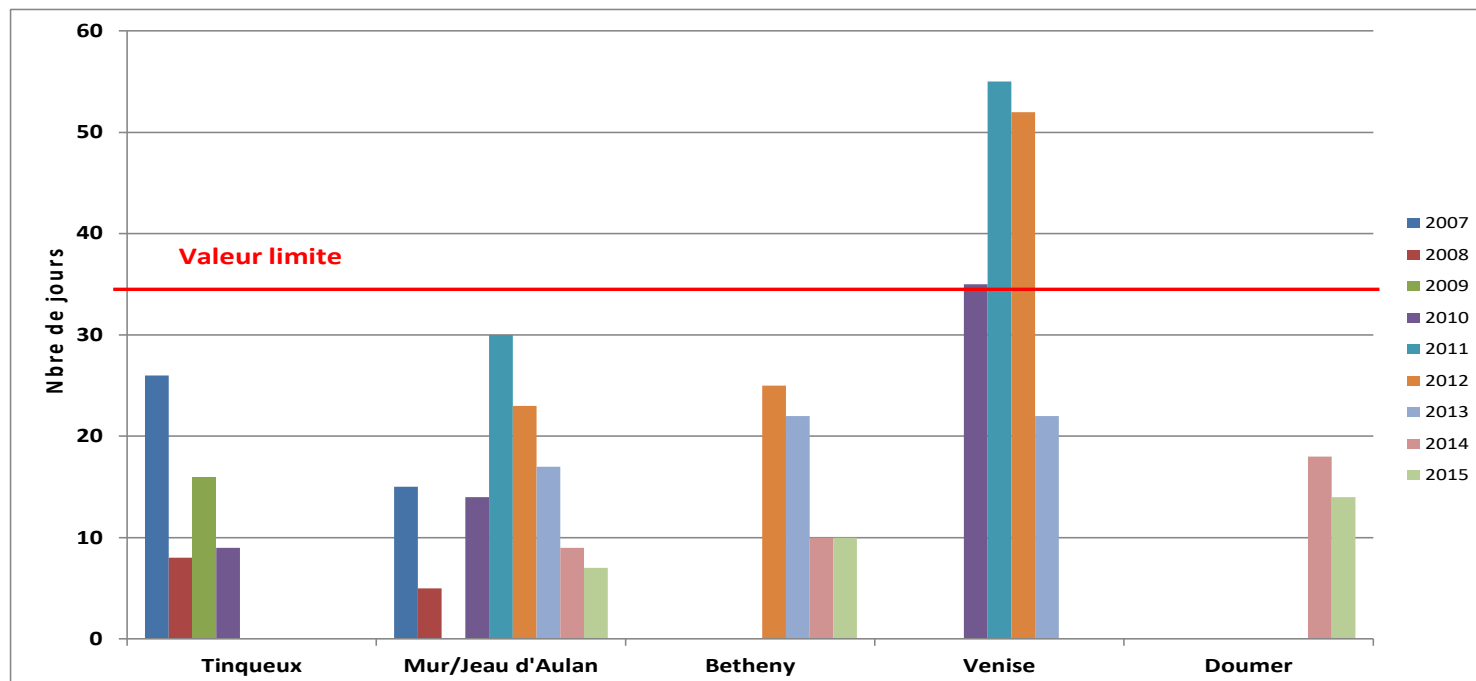
Cartographie : ATMO CA, 2013
Source : REM'AIR 2.0 / ATMO CA
Fond cartographique : IGN BD Topo

Rem'Air



Qualité de l'air : diagnostic

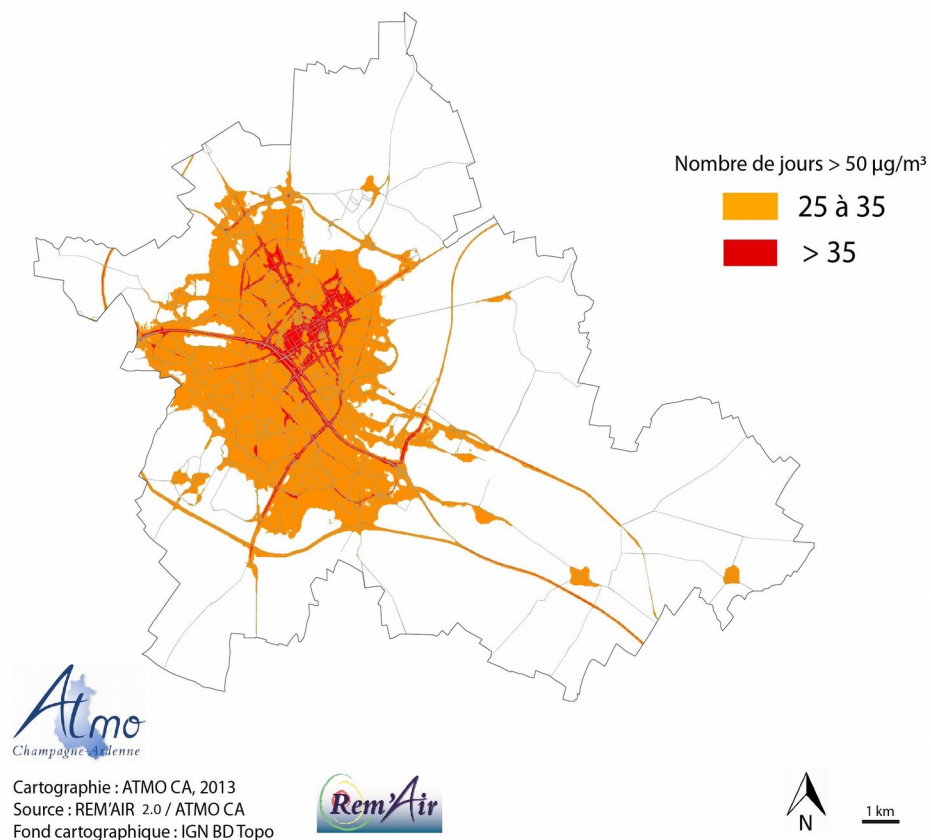
- Particules (PM10)
 - La valeur limite en moyenne annuelle pose peu ou pas de problème
 - Le respect des 35 jours ne dépassant pas $50\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière reste fortement influencé par la météo



Qualité de l'air : diagnostic

- Particules (PM10)
 - Les modélisations montrent des dépassements essentiellement sur le centre ville avec des surconcentrations le long des axes routiers importants
 - En 2012, près de 50 000 personnes résidaient dans des zones en dépassement
En 2014, moins de 100.

CARTOGRAPHIE PM10 : IDENTIFICATION DES SECTEURS EXPOSES - ANNEE 2012



Projection 2020

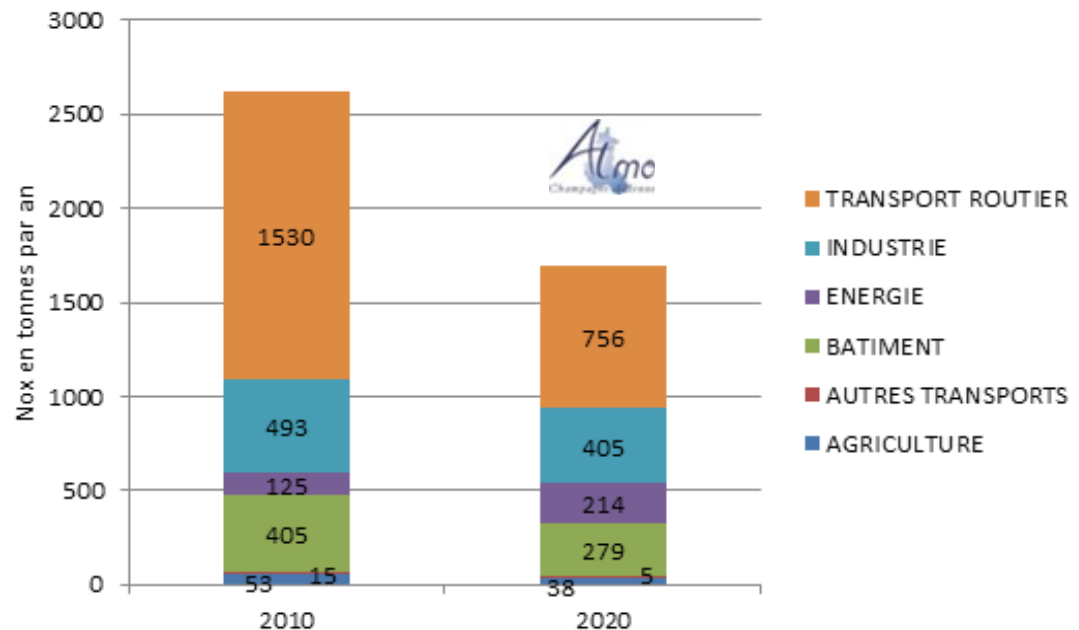
- Objectif

Diagnostic et comparaison à la réglementation à échéance du PPA dans une situation au fil de l'eau

- Hypothèses d'évolution

Issues de travaux du CITEPA selon des hypothèses macro-économiques nationales. Méthodologie nationale harmonisée.

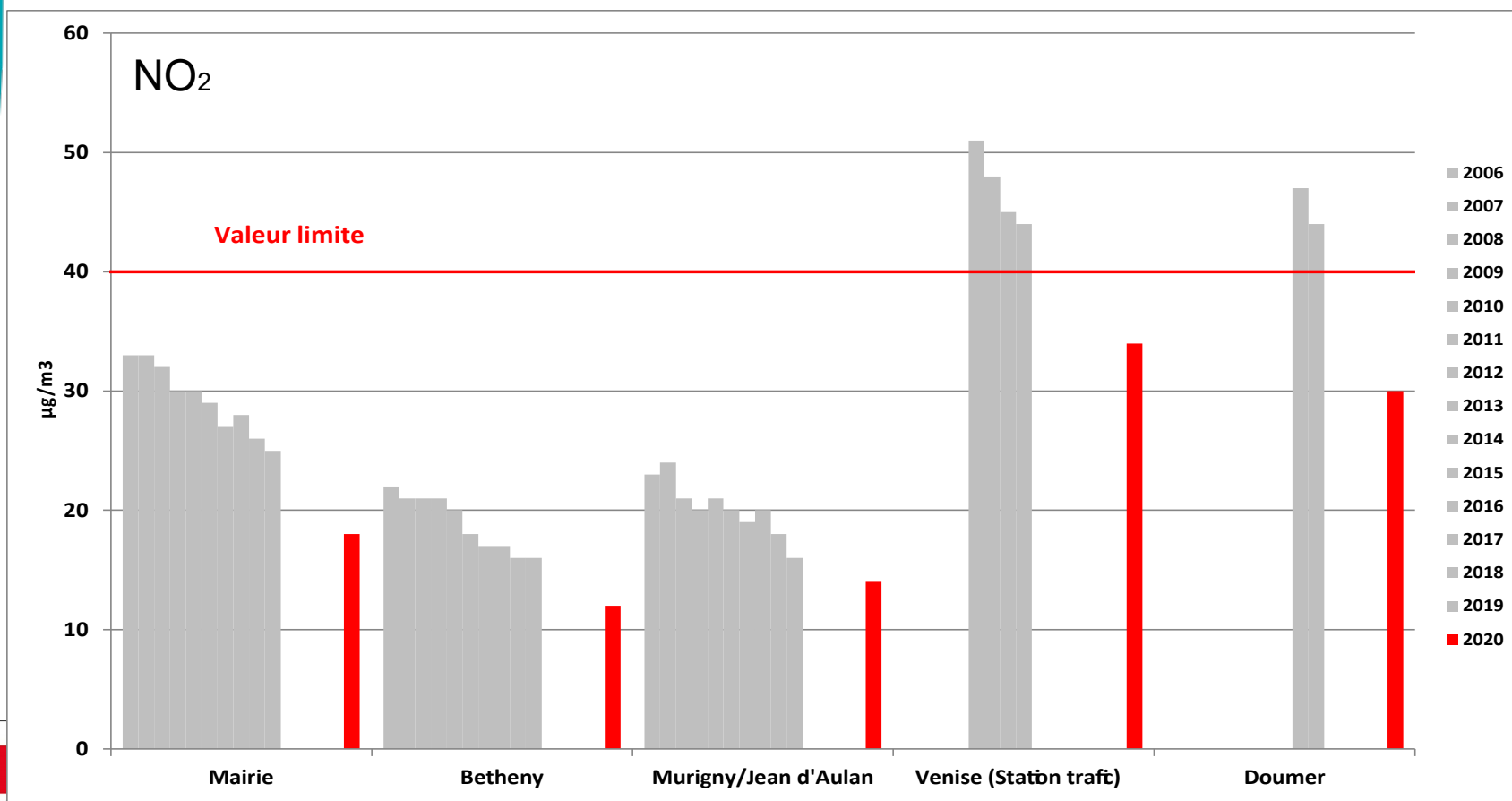
Evolution des émissions de Nox
Périmètre RM



Projection 2020

Aux stations

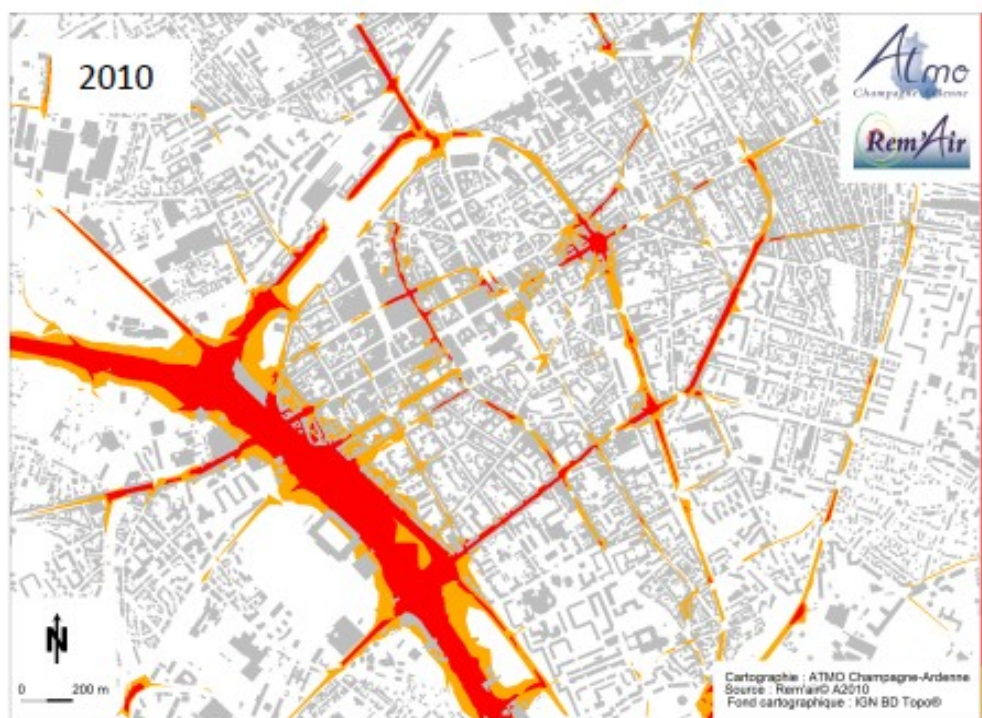
- Plus aucun dépassement réglementaire modélisé en NO₂ et PM₁₀



Projection 2020

A l'échelle de l'agglomération

- Une surface en dépassement réglementaire qui se restreint à la voie Taittinger



Projection 2020

Exposition de la population

- Un nombre d'habitants exposés proche de 0 en 2020

NO₂

Année	Version	Nbre d'habitants exposés	Pourcentage**
2010	Rem'Air©	5 300 – 8 800	2.4% – 4%
2011	Rem'Air©	2 800 – 4 400	1.3% – 2%
2012	Rem'Air© 2.0	2 600 – 3 300	1.2% – 1.5%
2013	Rem'Air© 2.1	1 900 – 3 200	0.9% – 1.5%
2015 (prospectif)*	Rem'Air© prospectif 1.1	1 900 – 2 600	0.9% – 1.2%
2020 (prospectif)	Rem'Air© prospectif 2.0	< 100	< 0.1%

PM10

Année	Version	Nbre d'habitants exposés	Pourcentage**
2010	Rem'Air©	400 – 3 500	0.2% – 1.6%
2011	Rem'Air©	26 800 – 36 200	12.3% – 16.6%
2012	Rem'Air© 2.0	45 800 – 49 400	21.1% – 22.7%
2013	Rem'Air© 2.1	< 100	< 0.1%
2015 (prospectif)*	Rem'Air© prospectif 1.1	< 100	< 0.1%
2020 (prospectif)	Rem'Air© prospectif 2.0	< 100	< 0.1%

Projection 2020

Limites de l'exercice

- Des résultats prospectifs dépendants des hypothèses posées. Exemples :
 - Renouvellement du parc automobile
 - Facteurs d'émissions réels
 - ...
- Influence élevée de la météorologie de l'année



Une situation actuelle toujours au-delà des seuils réglementaires



Prévision'air

Contexte du développement



9 actions « transport et urbanisme »

7 actions « agriculture et chauffage résidentiel/tertiaire »

4 actions « industrie »

3 actions « transversales »

Communication : Sensibiliser la population aux risques associés à la pollution atmosphérique

Amélioration des connaissances : Participer à une meilleure compréhension de la pollution locale pour mieux agir sur les émissions

Pic pollution : Renforcer et améliorer le dispositif d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution

Prévision'air

Livrables

12 cartographies par jour mises en ligne

3 échéances

Veille

Aujourd'hui

Demain

4 paramètres

NO₂

NO₂

NO₂

PM10

PM10

PM10

O₃

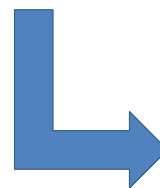
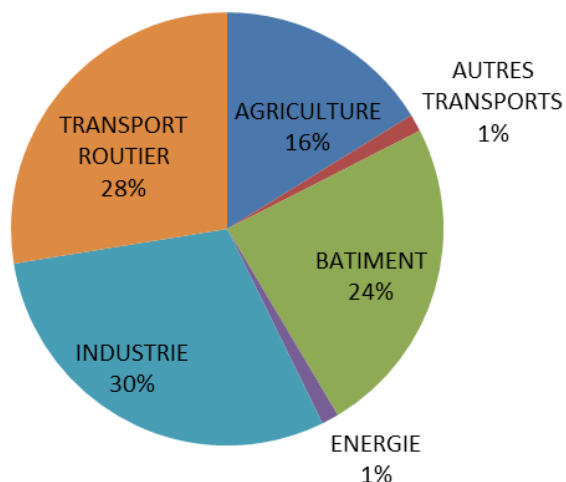
O₃

O₃

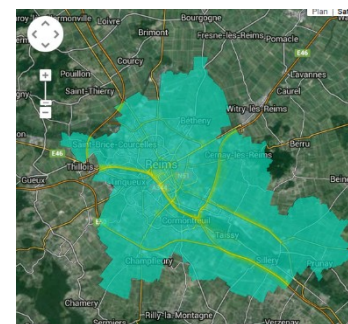
Indicateur
QA

Indicateur
QA

Indicateur
QA



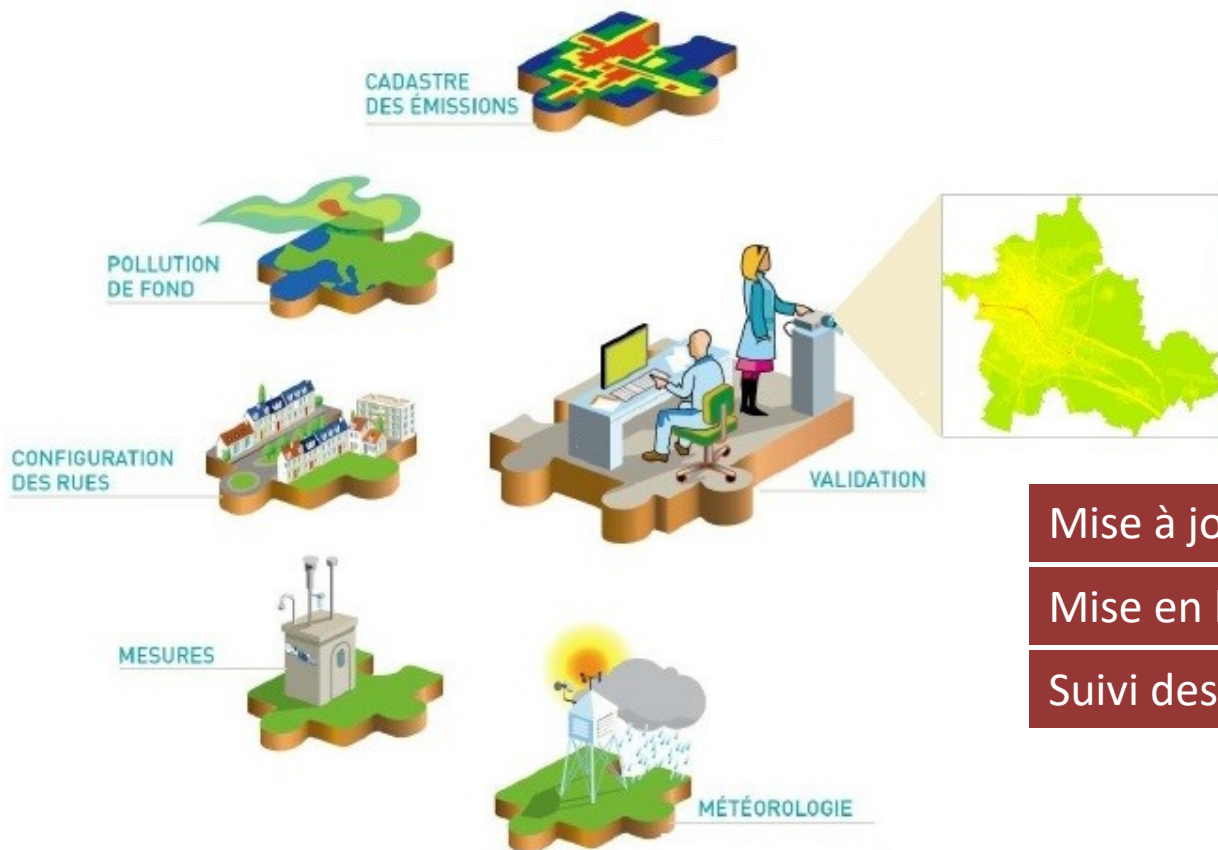
Envoi vers site internet



Prévision'air

Fonctionnement

Données d'alimentation et calculs



Mise à jour site internet

Mise en base des résultats

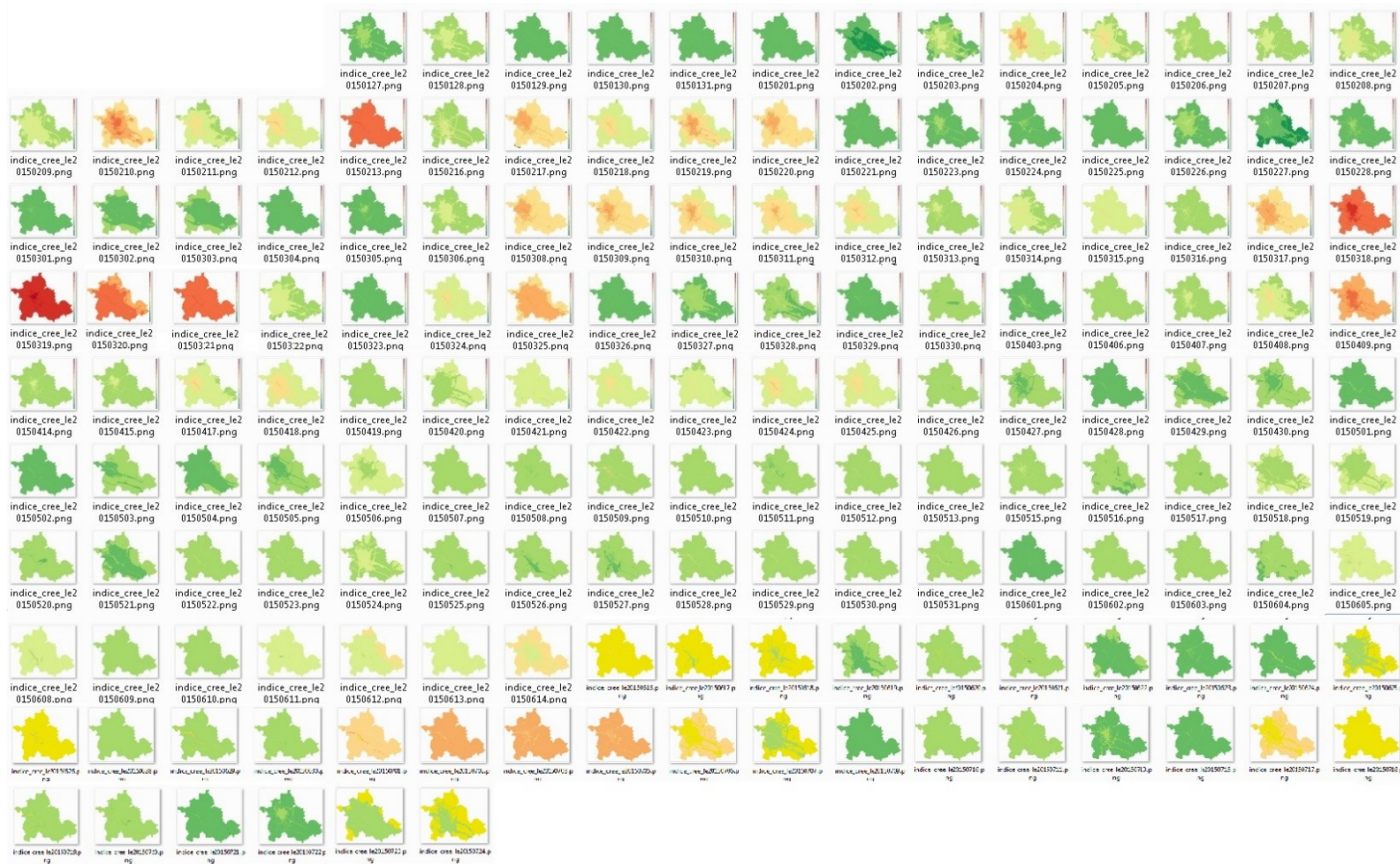
Suivi des scores de l'outil

Prévision'air

Visualisation de la variabilité temporelle

- Outil de prévision
- Visualisation de la variabilité temporelle de la qualité de l'air.

Chronique de l'indicateur du 27/01 au 24/07/15



Hiver

Printemps

Été

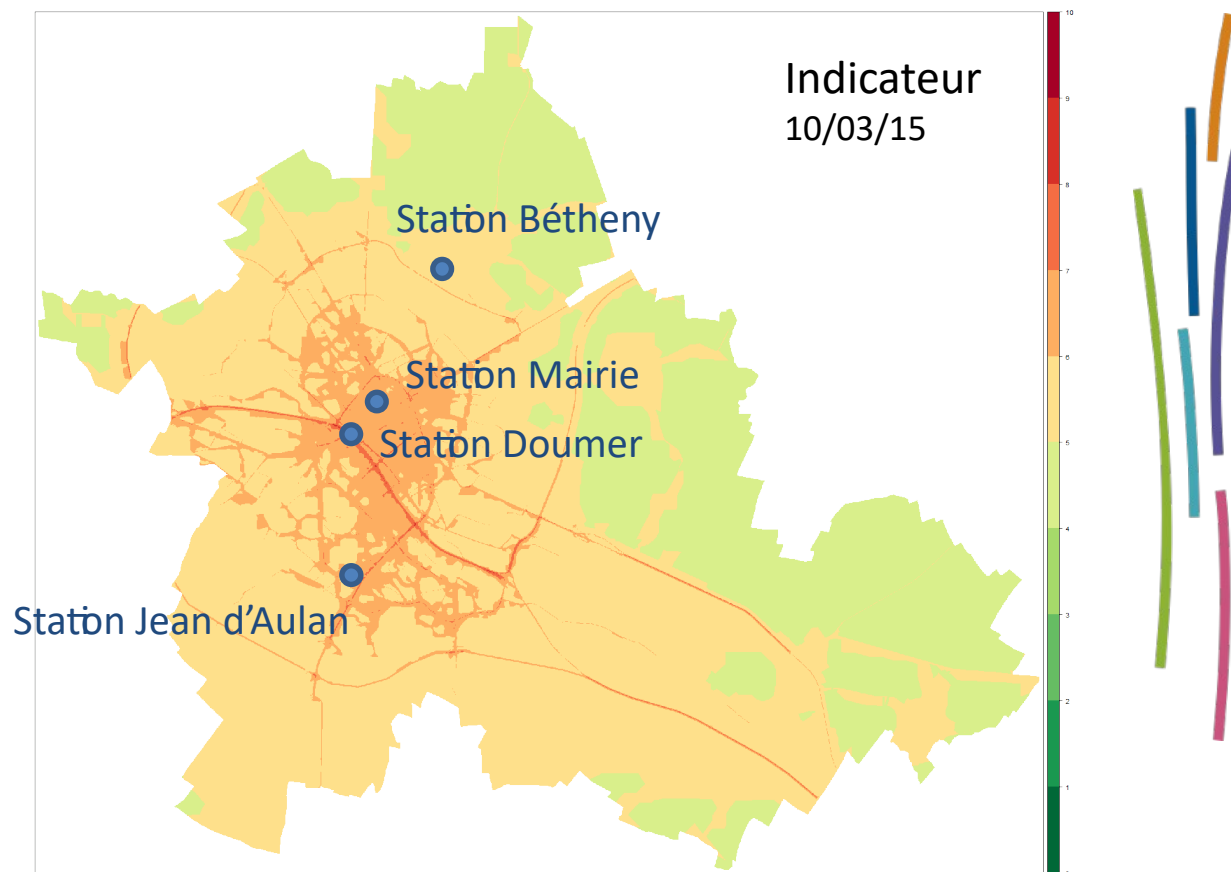


Prévision'air

Visualisation de la variabilité spatiale

- Outil adapté à l'échelle urbaine de RM
- Visualisation de la variabilité spatiale de la qualité de l'air

Complément à la diffusion
de l'indice aux stations fixes



Prévision'air

Interactivité

- Un outil interactif, des cartes attractives et lisibles

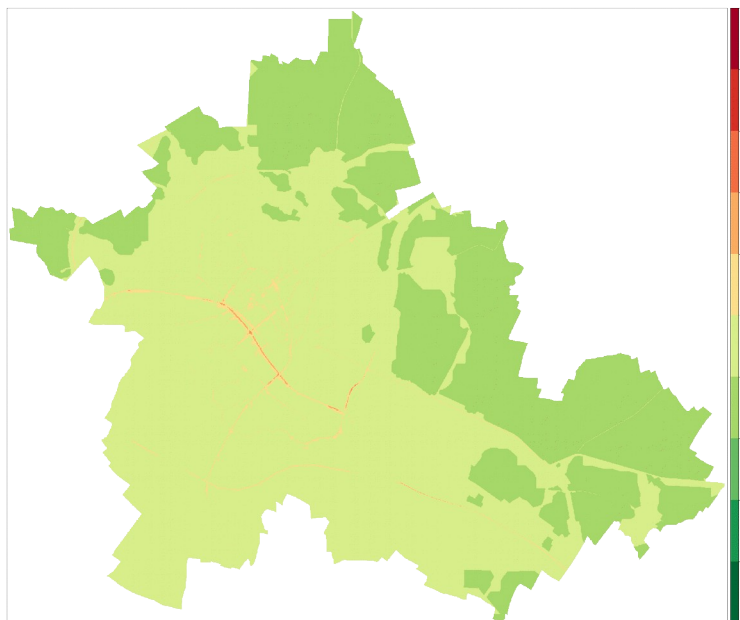


Prévision'air

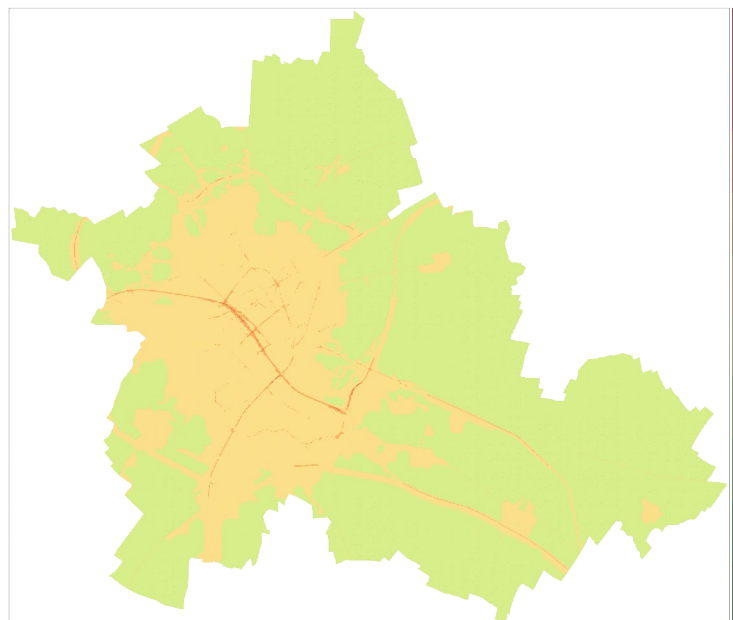
Limites de l'outil

- Outil de prévision -> incertitudes
- Outil de communication et de sensibilisation et non un outil de déclenchement d'épisode -> nécessité d'une expertise supplémentaire pour une prévision fine

Prévision du 17/04 pour le jour même



Analyse du 18/04 pour la veille



PPA de Reims

- 23 actions dans les différents secteurs d'activités
 - Transport
 - Urbanisme
 - Agriculture
 - Industrie
 - Résidentiel
 - Transversal
- Objectifs principaux :
 - Réduction pérenne de la pollution
 - Exposition de la population
 - Réduction des émissions
 - Minimiser l'impact des pics de pollution



Les actions du PPA :

Transport

- Diminuer de 11 % les émissions de NO2 par le PDU
 - Une dizaine d'axes routiers identifiés
 - Les modes de livraisons en question
 - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole
- Promouvoir les modes de déplacement moins polluants
 - Développement du vélo et de la marche
 - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole et vél'oxygène

Les actions du PPA :

Transport

- Promouvoir les modes de déplacement moins polluants
 - Développement de nouvelles offres de mobilité (covoiturage, autopartage)
 - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole
- Obliger les grands pôles générateurs de trafic à la mise en place de PDE
 - Obligation pour les structures de plus de 100 salariés
 - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole et la CCI

Les actions du PPA :

Transport

- Développer les flottes de véhicules moins polluants
 - Rendre attrayant l'investissement dans les véhicules moins polluants
 - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole
 - Promouvoir la charte « objectif CO2 »
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la CCI

Les actions du PPA :

Transport

- Développer les flottes de véhicules moins polluants
 - Étudier la mise en place de rétrofit sur les bus de Reims
 - Suivi de l'action et des indicateurs par Reims Métropole



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Les actions du PPA : Urbanisme

- Définir les attendus minimaux relatifs à la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme
 - Travailler sur les « porter à connaissance »
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la DDT 51
- Définir les attendus minimaux relatifs à la qualité de l'air dans les études d'impact
 - Intégrer les enjeux qualité de l'air dans les étude d'impact
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la DREAL

Les actions du PPA :

Agriculture

- Étudier les caractéristiques spatio-temporelles des émissions agricoles et définir les mesures de réduction adaptées
 - Mise en place d'un groupe de travail visant à explorer des pistes pour réduire les contributions agricoles
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la DDT 51 et ATMO CA
- Passer les engins agricoles au banc d'essai moteur
 - Réglage moteur et promotion de l'écoconduite
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la Chambre d'agriculture

Les actions du PPA : Résidentiel – tertiaire

- Intégrer la qualité de l'air dans les politiques climat énergie
 - Au travers du PCAET notamment
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la ville de Reims et Reims Métropole
- Réduire les émissions des petites installations de combustion utilisant la biomasse comme combustible
 - Conditionner les aides et sensibiliser les utilisateurs
 - Suivi de l'action et des indicateurs par l'ADEME

Les actions du PPA : Résidentiel – tertiaire

- Réduire les émissions des petites installations de combustion utilisant la biomasse comme combustible
 - Accélérer le renouvellement et la montée en performance du parc de petits appareils
 - Suivi de l'action et des indicateurs par l'ADEME et la DREAL
 - Action sur la qualité du combustible
 - Suivi de l'action et des indicateurs par l'ADEME, Reims Métropole et les organismes professionnels
- Clarifier, réaffirmer et faire appliquer l'interdiction du brûlage de tout déchet (dont déchets verts)
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la DREAL

Les actions du PPA :

Industrie

- Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE
 - Mise en œuvre des arrêtés ministériels sur les installations de combustion
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la DREAL
- Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations ICPE hors combustion
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la DREAL

Les actions du PPA : Industrie

- Réduire les émissions de polluants atmosphériques du secteur artisanat et petites entreprises
 - Information/sensibilisation et lien avec les économies d'énergie
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la CRMA et la CCI
- Diminuer l'impact des chantier
 - Intégrer un volet Air à la charte local en faveur du développement durable
 - Intégrer cette problématique aux arrêtés municipaux encadrant les chantiers
 - Suivi de l'action et des indicateurs par la FRTP et Reims Métropole

Les actions du PPA :

Accompagnement – communication

- Sensibiliser la population aux risques associés à la pollution atmosphérique
 - Améliorer la diffusion de l'information sur la qualité de l'air
 - Suivi de l'action et des indicateurs par ATMO CA, la DREAL et Reims Métropole
- Participer à une meilleure compréhension de la pollution locale pour mieux agir sur les émissions
 - Amélioration des outils et des connaissances
 - Suivi de l'action et des indicateurs par ATMO CA

Les actions du PPA : Réglementaire

- Renforcer et améliorer le dispositif d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution
 - Transposition de l'arrêté ministériel du 24/03/2014
 - Suivi de l'action et des indicateurs par ATMO CA et la DREAL

Appel à projets : « Villes respirables »

- Présentation Reims Métropole



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Perspectives 2016/2017

- Automne 2016 : Comité technique
 - Mise en place d'un tableau de suivi

	A	B	C	D
1				
2	MESURES PRÉVUES DANS LE PPA			
3	Avancement au 01/04/2015			
4	Disposition 1	Renforcer la politique de déplacements urbains réduisant le trafic routier, en lien avec le PDU		
5		. Suivre et évaluer annuellement la réalisation des actions prévues dans le PDU arrêté		
6		. Améliorer la coordination des Autorités Organisatrices de Transports sur le bassin de déplacements de Strasbourg (convention d'étude pour la requalification de l'A35)		2015
7	Disposition 2	Rationaliser le transport de marchandises sur la zone PPA		
8		. Mettre en cohérence les arrêtés de circulation à l'échelle intercommunale		2016
9		. Produire une étude de faisabilité pour la mise en place d'un Tram-Fret		2018
10		. Proposer des modalités de gestion des flux de marchandises optimisés		2018
11	Disposition 3	Restreindre l'accès aux véhicules les plus polluants dans certaines zones et sur certains axes		
12		. Lancer une étude de faisabilité multicritères, opérationnelle, sur la mise en place de restrictions d'accès aux véhicules		2015
13		. Puis mener des actions		2018
14	Disposition 4	Réduire les émissions liées au transport sur l'avenue du Rhin		
15		. Interdire le trafic PL ou mesure équivalente pour la déserte urbaine		2016
16		. Suivre l'évolution des trafics et respects des restrictions		En continu
17		. Programmer une étude pour l'accès au nord du port ou globalement améliorer l'accessibilité		Avant 5 ans
18	Disposition 5	Réduire les émissions dues au trafics sur les voies rapides urbaines (VRU)		
19		. Mettre en place des mesures d'exploitation A35 / A4 (requalification A35 – convention d'étude)		Fin d'année
20		. TSPO		5 ans

- Fin 2016, saisine des différents acteurs chargés de suivre les actions du PPA pour préparation du COPIL
- Début 2017, COPIL de présentation de l'avancement des indicateurs

PPA de l'agglomération Rémoise

Comité de lancement

25 mars 2016



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ACAL

www.developpement-durable.gouv.fr